

DRAFT

En quête de leadership

Inspirations et élan renouvelés
au milieu des crises



L'Initiative des Droits et Ressources
Rapport annuel 2014–2015



DRAFT

L'INITIATIVE DES DROITS ET RESSOURCES

L'Initiative des droits et ressources (RRI) est une coalition mondiale composée de 14 Partenaires et de plus de 150 organisations internationales, régionales et communautaires dédiée à faire progresser la tenure forestière, la politique forestière et les réformes du marché. RRI s'appuie sur la collaboration et l'engagement stratégiques de ses Partenaires et Collaborateurs en travaillant ensemble dans le domaine de la recherche et de la défense des droits, et en permettant à des acteurs stratégiques d'unir leurs forces pour susciter des changements sur le terrain.

RRI est coordonnée par le Groupe des droits et des ressources, une organisation à but non lucratif basée à Washington, D.C. Pour plus d'informations, veuillez consulter www.rightsandresources.org.

PARTENAIRES DE RRI



BAILLEURS DE FONDS DE RRI



Les points de vue présentés dans ce document ne sont pas nécessairement partagés par les organisations qui ont généreusement soutenu ce travail.

SYNOPSIS

Droits et ressources 2014-2015

Durant l'année 2014, de nombreux citoyens partout dans le monde ont perdu espoir et confiance dans les capacités des leaders traditionnels à résoudre des enjeux nationaux et mondiaux. Les gouvernements se sont montrés de plus en plus polarisés –et paralysés, semble-t-il– face à des inégalités croissantes et une pauvreté tenace ; les agences environnementales ont dilué des réglementations sociales et environnementales pour attirer davantage d'investissements internationaux, en dépit de l'agitation sociale et politique croissante causée par les accaparements de terres ; les assassinats de militants en faveur de la protection environnementale et des droits fonciers ont augmenté partout sur la planète ; la Banque mondiale a proposé de modérer les garanties sociales et environnementales, en balayant 40 ans de leadership et en bâclant la vente de carbone, mettant ainsi en danger les droits communautaires ; et les négociateurs de la CCNUCC à Lima ont de nouveau échoué dans leur recherche d'un accord permettant de faire face à la crise climatique. La crédibilité des décideurs et institutions mondiaux traditionnels, qui étaient sensés faire avancer le développement, la démocratie et les droits humains, s'est érodée puis effondrée en 2014. Le monde, et ses millions d'habitants locaux et marginalisés, ont urgemment besoin de mieux.

Heureusement, 2014 a également vu naître de nouvelles formes de leadership, parfois de façon surprenante au milieu du désastre, qui ont suscité une inspiration nouvelle et produit des solutions d'échelle. Du Canada à la Papouasie-Nouvelle Guinée, des tribunaux ont fait respecter des engagements constitutionnels et internationaux sur le respect des droits fonciers des communautés locales et des peuples autochtones, démontrant ainsi que les systèmes judiciaires deviennent pas à pas de nouveaux porteurs d'espoir pour tous ceux qui se soucient de la sécurité des droits de propriété.

Démontrant également leur force de proposition et de décision, certaines entreprises éclairées ont reconnu la légitimité des droits locaux et le besoin de trouver un terrain d'entente avec les véritables propriétaires des ressources qu'elles convoitent. De la même façon, les bailleurs de fonds pour le développement ont pris de l'engagement financiers novateurs et sans précédents pour soutenir la reconnaissance des droits fonciers forestiers.

Ces tournants ont été pilotés par des organisations communautaires et autochtones plus solides et plus efficaces, dont le rôle clé dans la protection de leurs forêts contre la destruction et le changement climatique semble avoir été enfin reconnu. En fait, malgré les terribles meurtres de nombreux leaders communautaires et une aggravation des conflits locaux, les événements de 2014 ont donné un nouvel élan à la sécurisation des droits fonciers et à la protection des forêts mondiales. Ceci constitue un changement digne d'être salué après des années de ralentissement dans la reconnaissance des droits locaux.

Les grandes questions pour 2015 seront : ces nouveaux leaderships peuvent-ils catalyser l'action sur le changement climatique, la reconnaissance élargie des droits fonciers communautaires et autochtones, et la mise en œuvre de modèles d'affaires respectueux des droits ? Les décideurs traditionnels vont-ils se joindre à cet élan et inciter les gouvernements, comme ceux d'Indonésie, du Pérou et d'Afrique centrale, à tenir leurs engagements en matière de réformes foncières ? La Banque mondiale, enfin, qui a encore la possibilité de changer de cap en 2015, va-t-elle choisir le maintien de ses garanties, protéger les droits des communautés et des peuples autochtones sur le carbone, et devenir une alliée de choix pour les peuples locaux ?

2015 peut être une année charnière pour que le monde respecte enfin pleinement les droits des peuples forestiers et, ce faisant, préserve notre avenir à tous.

DÉDICACE

Ce rapport est dédié aux familles et aux communautés des militants pour les droits fonciers qui ont perdu la vie en 2014.

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été compilé par Fred Pearce et le personnel du Groupe pour les Droits et Ressources, avec des contributions des partenaires de RRI. Les auteurs remercient Alastair Sarre pour son aide éditoriale inestimable.

Initiative des Droits et Ressources

Washington, D.C.

Copyright © 2015 Rights and Resources Initiative

Reproduction autorisée avec mention de la source

ISBN 978-0-9864402-0-5

Citer comme suit : Initiative des Droits et Ressources. 2014. En quête de leadership : Inspirations et élans renouvelés au milieu des crises. Washington, D.C.: Initiative des Droits et Ressources.

Traduction de l'anglais au français par Alexandra Lefevre.

Conception et mise en page : Lomangino Studio (www.lomangino.com).

TABLE DES MATIÈRES

SYNOPSIS: Droits et Ressources 2014-2015.....	1
Abbréviations et acronymes	4
PREMIÈRE PARTIE: Émergence de nouveaux leaders, déclin des leaders traditionnels.....	5
DEUXIÈME PARTIE: État des droits fonciers forestiers en 2014 : la ruée vers le carbone	12
TROISIÈME PARTIE: Aperçu 2014 : Le leadership dans un contexte de crise	15
Juges: Les droits des communautés et des peuples autochtones font l'objet d'une nouvelle reconnaissance dans les tribunaux	15
Entreprises: Davantage d'engagement et des exemples de réel leadership sur le terrain	16
Gouvernements: Certains avancent, d'autres piétinent	17
Peuples autochtones et communautés: Non plus simplement « admis », mais « assis » autour de la table	21
QUATRIÈME PARTIE: Six Questions pour 2015	24
Notes de fin	26
ENCADRÉS	
Encadré 1: Réponses aux questions clés de 2014.....	7
Encadré 2: La recherche confirme les avantages environnementaux du leadership communautaire	9
Encadré 3: Meurtres de militants : hausse des assassinats de défenseurs des droits fonciers	10
Encadré 4: Stora Enso: le fabricant de papier passe des mots à la pratique	18
Encadré 5: Nestlé: établir des liens entre droits fonciers et chaînes d'approvisionnement.....	18
Encadré 6: Inde: L'excès de zèle du gouvernement Modi sur la modernisation des droits fonciers	19
GRAPHIQUES	
Graphique 1: Quel secteur suscite-il le plus de confiance dans son leadership ?	6
Graphique 2: Pays du Fonds carbone cités dans cette étude.....	14
TABLEAUX	
Tableau 1: Pourcentage de terres forestières dans les diverses catégories de régimes fonciers	13
Tableau 2: État des lieux du droit d'exclusion et du droit à une procédure équitable dans 8 pays du Fonds carbone	13

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AMAN Alliance des peuples autochtones de l'Archipel (Indonésie)
APP Asia Pulp & Paper
BRICS Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud
CCNUCC Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique
FCPF Fonds du Partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale
FECOFUN Fédération des usagers de forêts communautaires du Népal
FPIC Consentement libre, préalable et en connaissance de cause
G8 Groupe des Huit
HA Hectares
KFS Services des forêts du Kenya
LMIC Pays à bas et moyen et revenu
OCDE Organisation de coopération et de développement économiques
ODD Objectifs de développement durable
ONG Organisation non gouvernementale
RDC République démocratique du Congo
REDD+ Programme de réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement, et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement
RRI Initiative des Droits et Ressources
WRI World Resources Institute
WWF World Wildlife Fund

PREMIÈRE PARTIE

Émergence de nouveaux leaders, déclin des leaders traditionnels

La gouvernance mondiale ne tient pas ses promesses vis-à-vis des citoyens, et ne semble pas non plus engagée à résoudre les crises actuelles liées au climat, aux inégalités et aux droits humains. La corruption et l'accès limité à la justice continuent d'être monnaie courante dans de nombreuses zones rurales.

Les gouvernements continuent de promouvoir la déforestation malgré leurs promesses de l'enrayer. Les vieilles institutions internationales comme la Banque mondiale ne sont plus source d'inspiration et perdent en efficacité.¹ La crise financière mondiale et le ralentissement économique privent les gouvernements des fonds pour « régler » les problèmes, et la conviction que le libre commerce globalisé bénéficiera à tous s'avère infondée. Les inégalités en termes de revenu se creusent partout dans le monde et, selon un rapport de l'OCDE paru en 2014, ces inégalités nuisent à la croissance économique.²

Alors que la confiance dans les gouvernements s'affaiblit, les entreprises multinationales sont perçues comme omnipotentes et souvent au dessus des lois, nombre d'entre elles ne s'acquittant pas de leurs obligations fiscales et ne respectant pas les normes environnementales et sociales.

Le Graphique 1 montre la crise de confiance qui touche le leadership traditionnel, par une comparaison mondiale de la perception publique du leadership dans divers secteurs, recueillie auprès d'individus à divers endroits du globe.³ Les organisations à but non lucratif et de charité remportent le score le plus élevé de confiance, avec 5,53 sur 10.

Les entreprises se situent juste devant les organisations internationales (avec 4,72 et 4,62, respectivement), et les gouvernements arrivent en avant-dernière position avec seulement 3,83.

Graphique 1 Quel secteur suscite-il le plus de confiance dans son leadership ?



Source : Forum économique mondial, 2015. Synthèse du programme mondial 2015.

Encadré 1 Réponses aux questions clés de 2014

Les investisseurs du secteur privé vont-ils s'engager plus largement et contribuer à la solution ?

Oui, en partie. Certains, dans le secteur privé, sont sur la bonne voie. L'analyse de ses chaînes d'approvisionnement par Nestlé et les évaluations de l'état des droits de l'homme conduites par Stora Enso dans ses plantations constituent de bons exemples. ^a Plusieurs sociétés majeures des biens de consommation se sont engagées en 2014 à faire cesser leur rôle dans la déforestation en éliminant de leurs chaînes d'approvisionnement d'ici 2020 l'huile de palme produite sur des terres récemment déboisées. ^b Un pas en avant significatif, mais bien trop lent pour nombre d'observateurs. Il s'agit désormais de découvrir si les décideurs corporatifs vont accélérer le processus et mettre en oeuvre leurs engagements de façon plus rapide ; s'ils utiliseront leur influence politique pour faire pression sur les gouvernements ; et si d'autres entreprises, celles qui sont à la traîne, vont se joindre au mouvement en 2015.

Les droits fonciers occuperont-ils une place de choix dans les Objectifs de développement durable pour l'après 2015 ?

Pas de façon suffisamment claire et, quoi qu'il en soit, pas tout de suite. Le processus de définition des Objectifs de développement durable est en cours. Le projet actuel comprend plusieurs cibles relatives à la terre, mais sans aucune référence spécifique aux droits fonciers collectifs et coutumiers, ni au besoin de garantir la sûreté des droits fonciers locaux. Il est nécessaire d'établir de toute urgence de meilleures

cibles, de meilleurs indicateurs et des niveaux de référence fiables pour les droits fonciers communautaires.

Les organisations et défenseurs de la conservation vont-ils s'engager pour le respect des droits fonciers lors du Congrès mondial des parcs ?

Ils l'ont fait, en quelque sorte. Des engagements positifs ont été pris lors du Congrès, mais les actions concrètes et la reddition de comptes se font attendre. Ce défaut de suivi a clairement été mis en lumière dans la région du Siwalik népalais, où le gouvernement a établi une zone de conservation en juin 2014 sans consulter les cinq millions de personnes vivant dans la zone. Cela malgré le fait qu'il soit amplement démontré que les populations forestières sont les meilleurs défenseurs de la nature, et non les gouvernements (Encadré 2). Le soutien actif des organisations internationales de conservation aux agissements du Siwalik, et l'incapacité du Congrès mondial des parcs à résoudre la question de l'« accaparement vert », montrent qu'il reste un long chemin à parcourir pour transformer les mots en actions.

Le Pérou va-t-il aborder les droits fonciers nationaux pendant l'année où il accueille les négociations internationales sur le changement climatique ?

Pas vraiment. Les avancées au Pérou ont été mitigées et, en dernier lieu, tragiquement inappropriées. Le ministère de la culture a promis de protéger les peuples autochtones isolés ; le ministère de l'environnement s'est mis en contact avec des leaders autochtones en amont de la conférence climatique ; et le nouveau service des forêts a promu la reconnaissance des droits et de la foresterie communautaires. Cependant, la frileuse réaction face au meurtre de quatre militants forestiers (Encadré 3), et la persécution constante dont souffrent les peuples autochtones de la Province de Bagua, racontent une tout autre histoire.

Le gouvernement péruvien continue de soutenir les moteurs économiques de la déforestation et d'entraver les efforts des peuples autochtones pour protéger leurs forêts. Environ un tiers des concessions d'extraction d'hydrocarbures au Pérou s'étendent sur des terres occupées par des communautés autochtones ; au total, plus de 40% du pays a déjà été cédé à des investisseurs étrangers. Le parlement national du Pérou a accéléré les procédures de transfert de terres aux investisseurs et « simplifié » la délivrance d'autorisations environnementales. ^c

REDD+ et les régimes de droits carbone vont-ils enfin soutenir les droits fonciers locaux ou mettre fin à leur évolution ?

Les perspectives sont plutôt mauvaises. En 2014, le Fonds carbone du Partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale a approuvé un cadre méthodologique pour l'achat de crédits d'émissions aux pays en développement qui va sans doute empiéter sur d'autres droits, et cela s'est fait au mépris des recommandations des ONG visant la protection et la promotion des droits communautaires. Les pourparlers de REDD+ à la Conférence de Lima sur le changement climatique ont atteint la même impasse : quelques nations à grande densité forestière ont bloqué l'adoption de garanties visant à protéger les droits des peuples forestiers.

^a Voir Encadrés 4 et 5 pour plus d'informations.

^b Organisation des Nations Unies. 2014. *Forests : Action Statements and Action Plans. Sommet 2014 des Nations Unies sur le climat.*

^c Forest Peoples Programme. 2014. *Selling off our forests is a business for the Peruvian government; Responding to Climate Change. 2014. RTCC: Environmental concerns as Peru cuts red tape for mining.*

La gouvernance des ressources naturelles les plus importantes du monde, notamment les forêts, les terres et l'eau, est un élément central dans cette crise du leadership traditionnel. Ces ressources sont particulièrement exposées à l'exploitation par des acteurs puissants qui bénéficient de soutiens gouvernementaux, et cette exploitation prive les communautés rurales de leurs biens les plus essentiels. Ces communautés n'ont plus confiance en la capacité des gouvernements et des entreprises à gérer les ressources naturelles à leur place.

Les conflits liés aux ressources s'aggravent, et l'insécurité des ressources augmente pour tous les acteurs. D'après un rapport de la Chatham House, en 2014 : « l'inquiétude concernant l'accès aux ressources est le principal moteur d'insécurité des ressources, loin devant leur raréfaction réelle ».⁴ Cette insécurité entraîne un accaparement de ressources sans le consentement des communautés. Les gouvernements continuent de favoriser la déforestation au nom du développement commercial. Les normes adoptées par l'Union européenne et les États-Unis visant à interdire les importations de bois illégaux ne sont pas encore prêtes à être effectivement appliquées.⁵ Cette année, il est apparu que l'« Initiative de la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition », lancée en 2012 par le G8 pour stimuler les investissements agroindustriels étrangers, encourage les gouvernements africains à louer des terres coutumières aux investisseurs commerciaux et aux sociétés d'extraction, bien souvent depuis l'étranger.⁶

Entretemps, une révision des politiques de la Banque mondiale en 2014 a proposé de réduire les garanties sociales et environnementales de ses crédits, dans le cadre de sa stratégie pour optimiser les opportunités d'investissement. Les conseillers de la Banque eux-mêmes ont toutefois averti que la stratégie aurait pour effet d'augmenter le nombre de « projets problématiques ».⁷ La Commission des droits de l'homme de l'Union africaine a également averti que sa mise en œuvre pourrait être « un revers majeur pour la reconnaissance et la protection des peuples autochtones » sur le continent.⁸

Une gestion réussie –et équitable– des ressources naturelles nécessite le consentement et le respect des populations locales. La reconnaissance de ceci, et l'appel à une nouvelle approche, dépasse aujourd'hui largement les communautés locales.

Les chercheurs s'alarment du fait que les conflits avec les communautés concernant la terre, les forêts et l'eau constituent un danger croissant pour les industries extractives. Un étude de l'organisation The Munden Project couvrant 73 000 concessions du secteur privé pour l'exploitation minière, l'extraction de bois et d'hydrocarbures, et l'agriculture, dans huit pays à forêts tropicales, a établi que 93% des concessions s'étendent sur des terres habitées par des communautés locales, notamment des peuples autochtones.⁹ L'étude a également montré que les approches visant un développement économique basé sur l'accaparement des ressources, pour approvisionner à grande échelle les marchés mondiaux de biens et les industries extractives, sont condamnées à l'échec.¹⁰

Certaines entreprises reconnaissent qu'elles ont grand intérêt à résoudre les disputes relatives à la terres et aux autres ressources naturelles. Mark Bowman, gérant directeur de SAB Miller en Afrique (une des principales entreprises à avoir soutenu l'Initiative de la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition du G8), a affirmé en 2014 : « les achats de terres qui se font au mépris des intérêts des communautés locales ... sont à la fois incorrects d'un point de vue moral et irréfléchis d'un point de vue commercial ».

Encadré 2 La recherche confirme les avantages environnementaux du leadership communautaire

Certains mythes sont durs à briser. Tel était le mythe selon lequel les plus grands destructeurs des forêts sont leurs habitants. Cela est rarement vrai. La plupart du temps et dans la plupart des lieux, la meilleure façon de sécuriser les forêts est d'assurer que les personnes qui y vivent, et qui en dépendent le plus, aient des titres légalement reconnus sur elles, et la possibilité d'en exclure les intrus et de gérer pleinement les ressources naturelles qu'elles renferment.

Une étude conjointe de RRI et du World Resources Institute (WRI) conduite en 2014, qui explorait toute une gamme de modèles de gouvernance forestière, a conclu que renforcer les droits locaux sur les forêts n'est pas seulement bon pour les communautés, mais que c'est également la meilleure option pour préserver les forêts et atténuer les effets du changement climatique.^a Cette étude, qui a examiné 130 études dans 14 pays, a révélé que le taux de déforestation dans les forêts communautaires est en général drastiquement inférieur à celui des autres forêts. Le Brésil en est l'exemple phare : depuis 1980, le gouvernement brésilien a créé quelques 300 territoires indigènes —couvrant un cinquième de l'Amazonie— dans lesquels les communautés ont le droit d'utiliser leurs forêts pour satisfaire leurs propres besoins et d'en exclure tout intrus. Le taux de déforestation dans ces territoires indigènes est de 0,6% par an, alors qu'il est de 7% dans le reste de l'Amazonie brésilienne. L'étude a également montré que le taux de déforestation dans les forêts communautaires est six fois moins élevé que dans les autres forêts de Bolivie, 20 fois moins dans le Petén, au Guatemala, et 350 fois moins dans la Péninsule du Yucatán, au Mexique.

Les communautés et les peuples autochtones sont plus soucieux de l'avenir et plus enclins à adopter une vision à long terme que les États ou le secteur privé. Andrew Steer, Président du WRI, a posé la question en ces termes : « si vous voulez stopper la déforestation, donnez des droits légaux aux communautés ».

^a Stevens, Caleb, Robert Winterbottom, Jenny Springer, et Katie Raytar. 2014. *Securing Rights, Combating Climate Change*. Washington DC: World Resources Institute et Initiative des Droits et des Ressources.

Encadré 3 Meurtres de militants : hausse des assassinats de défenseurs des droits fonciers

Au niveau mondial, les assassinats de militants pour la défense de l'environnement et des droits fonciers sont en hausse. Selon Global Witness, 900 militants ont été tués depuis 2001. Le Brésil, le Honduras, les Philippines et le Pérou sont les quatre pays les plus dangereux.^a

L'un des crimes les plus marquants de 2014 est celui qui a coûté la vie au leader indigène Edwin Chota et à trois de ses collaborateurs lorsqu'ils traversaient la frontière péruvienne avec le Brésil, probablement perpétré par des braconniers de bois qui avaient fait l'objet de leur lutte. Chota et sa communauté Asháninka de Saweto étaient sur le point de conclure un accord par lequel ils deviendraient le premier peuple autochtone local à obtenir des titres officiels sur leurs terres.^b Aux Philippines, deux militants qui s'opposaient à l'extraction minière et aux plantations de bananiers —Arnel Taduya et Tony Bago— ont péri à quelques semaines d'écart, après avoir été accusés d'appartenir à un groupe rebelle, sous le feu d'un bataillon de l'armée philippine, selon certaines sources.^c Rigoberto López Hernández militait pour la fermeture d'une mine de minerai de fer qui avait pris des terres agricoles et détruit des sources qui alimentaient sa communauté en eau à El Nispero, dans les montagnes de l'Ouest du Honduras. En mai,

la police et l'armée ont brisé un barrage qu'il avait organisé sur l'autoroute conduisant à la mine et, peu après, il a été retrouvé la gorge tranchée et la langue arrachée.^d

Jesús Quinto, un militant colombien pour les droits fonciers, était sous protection d'agents du gouvernement après avoir reçu des menaces de mort. Un jour d'avril, ces gardes du corps ne sont pas venus et des tueurs l'ont abattu lorsqu'il sortait de chez lui. Quinto était le leader d'un mouvement qui exigeait la restitution des terres du Caricaro, non loin de la frontière avec le Panama, à la plus grande communauté afro-colombienne du pays.^e Taing Try était un journaliste cambodgien qui enquêtait sur l'abattage illégal d'arbres. Il a été tué en octobre alors qu'il se trouvait en mission sur un site d'abattage dans la province de Kratie, filant le transport nocturne du bois abattu. Il semble que ses assaillants étaient des membres de la police militaire qui protégeaient l'opération.^f

Début décembre, le corps de José Isidro Tendetza Antún, un militant équatorien qui protestait contre le projet de mine de cuivre Mirador dans la forêt habitée par le peuple autochtone Shuar, a été retrouvé battu, ligoté et enterré, quelques jours seulement avant de se rendre à la Conférence climatique de Lima pour y parler de la campagne contre la mine.^g

^a Global Witness. 2014. *Sharp rise in environmental and land killings as pressure on planet's resources increases – report*. London: Global Witness.

^b Amazon Watch. 2014. *Peruvian antilogging activist Edwin Chota killed*; Hill, David. 2014. *Assassinations in the Amazon: How will Peru respond?* The Guardian.

^c Asia Human Rights Commission. 2014. *Two activists killed for opposing mining and banana plantations*.

^d Rights Action. 2014. *Brutal, public murder of anti-mining, community and environmental defender in Honduras*.

^e BBC Mundo. 2014. *Colombia: Matan a activista que pedía restitución de tierras*.

^f BBC News. 2014. *Cambodia arrests three after logging journalist killed*.

^g Watts, Jonathan and Dan Collyns. 2014. *Ecuador indigenous leader found dead days before planned Lima protest*. The Guardian.

Dans le présent rapport, nous exposons des exemples de leadership jaillis autour de ce nouveau consensus sur l'importance des terres communautaires et des droits sur les ressources. Ils proviennent des peuples autochtones, des communautés locales, des tribunaux, des conseils d'administration des entreprises, et d'ailleurs. Ces lueurs de leadership se manifestent dans l'espace laissé vacant par l'échec des formes traditionnelles de gouvernance.

Dans les mois à venir, les nouveaux leaders devront faire un pas de plus. Les promesses formulées par nombre d'entreprises en 2014 annonçant une révolution de l'approvisionnement pour légitimer leurs activités perdront toute crédibilité si elles ne sont pas rapidement suivies d'actions pour mettre fin aux accaparements de terres. Concernant le changement climatique, en 2015, une entente mondiale doit placer la sécurisation des droits fonciers au centre des stratégies visant à protéger les stocks de carbone forestier.

Les droits fonciers ne sont plus seulement une question de justice sociale et de développement local. La sureté des droits fonciers est liée à la légitimité démocratique, à la prospérité économique, et à la durabilité environnementale aux niveaux local et national mais, désormais, aussi à l'échelle mondiale. Il apparaît de plus en plus clairement que la réussite des solutions globales dépend aussi de la sûreté des droits fonciers et de la puissance des voix locales.

DEUXIÈME PARTIE

État des droits fonciers forestiers en 2014 : la ruée vers le carbone

Il est de plus en plus admis au niveau mondial que sécuriser les droits fonciers locaux est essentiel dans la lutte contre le changement climatique, car les populations locales protègent les forêts et le carbone qu'elles contiennent lorsqu'elles disposent de droits sécurisés et de soutien de la part de leurs gouvernements. En 2014, le carbone que renferment les forêts communautaires était estimé à 37,7 milliards de tonnes, ce qui équivaut à 29 fois les émissions annuelles de tous les véhicules de transport de passagers dans le monde.¹¹

Cette reconnaissance croissante de la l'importance des droits fonciers locaux s'est traduite par l'annonce de nombreux engagements par les gouvernements, les acteurs du secteur privé et les bailleurs de fonds en 2014, malgré le récent ralentissement dans la reconnaissance des droits communautaires sur les terres boisées et dans un contexte d'inquiétude grandissante face à l'échec des initiatives REDD+ à déclencher, jusqu'à présent, des réformes foncières.¹²

Il est inévitable d'en conclure que nombre des pays dits « prêts » pour le marché du carbone sont en fait loin d'être préparés à la réalité et à la complexité des transactions sur le carbone.

Une source majeure de préoccupation en ce début 2015 est le cadre méthodologique adopté par le Fonds du Partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale (FCPF), qui permet d'acheter aux pays en développement des crédits d'émissions de carbone. Ce cadre crée de nouveaux droits de propriété sur le carbone qui peuvent être vendus et transférés indépendamment des autres droits forestiers, ce qui menace les droits coutumiers et légaux existants des peuples autochtones et des communautés locales. Il est d'autant plus inquiétant que le Fonds carbone du FCPF s'apprête à acheter des crédits d'émissions de carbone à des pays dont les systèmes juridiques n'ont pas la solidité nécessaire pour protéger les droits coutumiers ni pour prévenir les conflits associés à des revendications antagonistes des terres forestières.

L'ensemble de données mondiales sur la tenure forestière que détient RRI sur 34 pays à bas et moyen revenu (LMIC) comprend huit des 11 pays considérés par le Fonds carbone comme « prêts » pour accueillir des projets pilotes. Cette sélection du Fonds carbone se base sur l'examen des Notes d'idée de projet pour la réduction des émissions [Emission Reduction Project Idea Notes (ER-PIN)].

Les huit pays sont: la République démocratique du Congo, le Costa Rica, le Mexique, le Népal, la République du Congo, le Vietnam, l'Indonésie, et le Pérou.¹³ Notre évaluation a révélé que, pris ensemble, les huit LMIC « sélectionnés » par le Fonds carbone ont moitié plus de forêts appartenant à des communautés que les 26 autres LMIC examinés par RRI.

Tableau 1 / Pourcentage de terres forestières dans les diverses catégories de régimes fonciers

	n	Sous administration gouvernementale	Assignées aux Peuples Autochtones et aux communautés locales	Propriété des Peuples Autochtones et des communautés locales
Pays du Fonds carbone	8	79%	2%	14%
Pays hors Fonds carbone	26	55%	8%	28%

Note : Le Tableau 1 montre les chiffres agglomérés des terres forestières dans les pays de l'échantillon.

Source : RRI. 2014. Quelles perspectives d'avenir pour la réforme foncière? Avancées et ralentissements dans les réformes de la tenure forestière depuis 2002

De la même façon, l'étendue de terres boisées classées comme assignées aux communautés représente seulement 2%, un quart du total des pays hors Fonds carbone (Tableau 1). La proportion de forêts sous administration gouvernementale est aussi sensiblement supérieure dans la plupart des pays sélectionnés: par exemple, 100% des forêts de la RDC et 96% de celles d'Indonésie sont administrées par le gouvernement.

La reconnaissance relativement limitée des droits communautaires sur les forêts dans les pays sélectionnés révèle la problématique de la faiblesse des systèmes juridiques nationaux concernant la reconnaissance des droits fonciers forestiers. Sept des 20 lois régissant les droits forestiers dans ces huit pays ne reconnaissent pas le droit des communautés locales et des peuples autochtones à refuser l'accès ou l'utilisation de leurs terres à des individus, groupes ou entités.¹⁴ En outre, huit de ces 20 réglementations ne reconnaissent pas les droits à une procédure équitable et à une juste compensation dans les cas où le gouvernement cherche à révoquer des droits locaux (Tableau 2).¹⁵

Tableau 2 / État du droit d'exclusion et du droit à une procédure équitable dans 8 pays du Fonds carbone

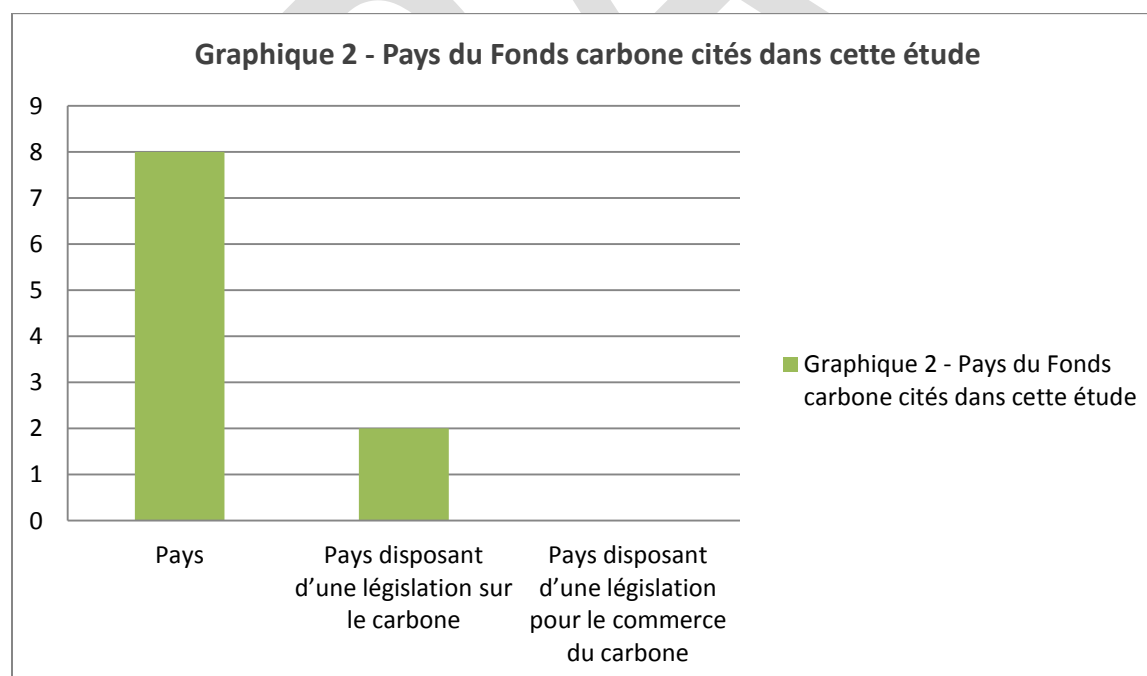
	Nombre total de lois	Lois qui ne reconnaissent pas	Pourcentage
Droit d'exclusion	20	7	35
Droit à une procédure équitable	20	8	40

Source : RRI. 2014. Quelles perspectives d'avenir pour la réforme foncière? Avancées et ralentissements dans les réformes de la tenure forestière depuis 2002

Par exemple, la loi indonésienne Kemitraan de 2007 sur les droits des communautés locales ne reconnaît pas leur droit d'exclure les étrangers de leurs terres, et elle ne permet pas non plus aux communautés de contrecarrer les efforts d'un gouvernement qui viserait à révoquer ou à aliéner leurs droits fonciers.¹⁶ De façon similaire, au Pérou, il y a un manque de volonté politique pour résoudre les revendications foncières des peuples autochtones et établir une protection contre des intrus tels que les braconniers du bois.¹⁷ En RDC, la législation adoptée en 2002 pour adjudger des concessions forestières aux communautés locales n'a pas encore été mise en œuvre (bien qu'il y ait eu quelques évolutions en 2014 – voir Troisième Partie). Le projet du Fonds pour le climat relatif à Mai Ndombe en RDC est en cours, malgré le manque de données et d'analyses sur les arrangements existants en matière de tenure, qui concernent 1,9 millions de personnes.¹⁸

Cette reconnaissance limitée et la faiblesse de leurs cadres juridiques signalent que les pays sélectionnés par le Fonds carbone ne sont pas préparés à se lancer dans la vente de crédits d'émissions. De fait, seuls deux des pays choisis par le Fonds carbone, le Guatemala et le Mexique, disposent de législations qui définissent des droits de tenure sur le carbone, ce qui constitue sans doute le signe le plus clair des dangers qui guettent dans cette ruée à la vente de carbone. Aucun des pays analysés ne dispose de normes légales déterminant la façon dont les économies de carbone doivent être commercialisées.¹⁹

Il est inévitable d'en conclure que nombre de ces pays dits « prêts » pour le marché du carbone sont en fait loin d'être préparés à la réalité et à la complexité des transactions sur le carbone. Pour éviter d'exposer les droits forestiers communautaires existants à des risques significatifs, avec la subséquente augmentation de la pauvreté et des conflits en milieu rural, les projets du Fonds carbone de la Banque mondiale devraient avoir pour condition préalable une gouvernance forestière plus solide et des droits forestiers communautaires plus robustes et plus assurés.



Source : RRI. 2014. *État des lieux des droits sur le carbone forestier et implications pour les communautés, le marché du carbone et les investissements REDD+*

TROISIÈME PARTIE

Aperçu 2014 : Le leadership dans un contexte de crise

Le leadership communautaire a modifié le climat politique en 2014, tout comme l'ont fait les juges, les constitutionnalistes et les législateurs de certains pays. Plus surprenant encore, le leadership corporatif s'est fait entendre de plus en plus fort – et s'est montré de plus en plus crédible. Certaines entreprises, soucieuses de leur réputation corporative, et faisant preuve d'un froid réalisme face aux risques financiers associés au changement climatique, à la faible gouvernance et à l'insécurité des droits fonciers locaux, ont montré une réelle volonté de résoudre des problèmes fortement enracinés dans leurs activités et leurs modèles d'affaires.

Bon nombre des actions positives des tribunaux, des entreprises et d'autres acteurs n'ont été possibles que grâce au courage et à la voix de plus en plus assurée des leaders locaux.

Juges: Les droits des communautés et des peuples autochtones font l'objet d'une nouvelle reconnaissance dans les tribunaux

D'un point de vue constitutionnel et judiciaire, les droits fonciers et forestiers ont bien progressé en 2014. Occupant le vide laissé par la déchéance du leadership politique, les juges ont choisi de protéger les droits des communautés, et les législateurs ont adopté des normes relatives aux droits des communautés sur leurs terres. La Cour suprême du Canada a titularisé la nation indigène Tsilhqot'in sur 1 750 km² en Colombie britannique. C'était la première fois que la Cour octroyait un titre à un peuple autochtone sur une parcelle de terre spécifique, et la décision établit un précédent judiciaire significatif pour d'autres revendications foncières de nations indigènes en attente de résolution, en signalant qu'une nouvelle génération de leaders est en train de prendre le relais.²⁰ En juillet, Clarence Innis, chef désigné des Gitxaala, a attaqué en justice les plans visant à faire passer l'oléoduc Northern Gateway à travers les terres de son peuple. En septembre, tout juste diplômé en droit, Constant Awashish, le jeune grand chef des Atikamekw, a déclaré la souveraineté des Atikamekw sur les forêts du Québec, en attaquant les plans qui préparaient une réouverture du Nord Québec à l'industrie minière.²¹

Autre dossier de longue date : la Cour suprême du Paraguay a rejeté les demandes des éleveurs qui cherchaient à faire annuler une décision par laquelle le gouvernement avait restitué 14 000 ha de forêt Chaco au peuple Enxet de Sawhoyamaya huit ans après la demande formulée par la Cour interaméricaine des droits de l'homme concernant cette restitution.²²

En Colombie, un tribunal judiciaire a ordonné à 11 entreprises, menées par la sud-africaine AngloGold Ashanti, de libérer une réserve de 50 000 ha dans le Nord-Ouest du pays. Les juges ont annulé tous les titres et concessions octroyés aux compagnies et reconnu les propriétaires traditionnels, le peuple Embera Katío.²³

Quelques jours plus tard, le Président Juan Manuel Santos a signé un décret donnant aux 95 communautés autochtones de Colombie une plus grande autonomie sur des ressources telles que l'eau et leur indépendance vis-à-vis des autorités municipales. Le décret a entériné un droit qui était garanti par la Constitution nationale de 1991 mais qui n'avait jamais été appliqué.²⁴

Entretemps, la Cour suprême du Chili s'est rangée du côté du peuple Diaguita qui demandait à expulser de ses terres la plus grande compagnie d'extraction aurifère au monde, la canadienne Goldcorp, en annulant le jugement d'un tribunal inférieur et en ordonnant une halte aux travaux dans la mine El Morro de la compagnie.²⁵ Les tribunaux chiliens ont également stoppé le développement de la mine d'or Pascua-Lama de la Barrick Gold sur la frontière argentine, suite aux plaintes déposées par les leaders Diaguita concernant la contamination de leur approvisionnement en eau.

Autre point positif de 2014 : la Cour suprême de l'Inde a déclarés illégaux plus de 200 permis d'extraction de charbon, parmi lesquels tous ceux délivrés depuis 1993.²⁶ La Cour a indiqué que les permis avaient été octroyés à des prix trop bas et souvent de manière corrompue, sans processus d'appel d'offres et sans obtenir le consentement des communautés.

Dans une démonstration de leadership politique, les législateurs du Salvador ont pris une mesure importante. L'assemblée législative du pays a amendé sa constitution pour « reconnaître les peuples autochtones », qui représentent un dixième de la population, et pour « adopter des politiques visant à préserver et promouvoir leur identité ethnique ». La Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, Victoria Tauli-Corpuz, a qualifié cet amendement d'« avancée cruciale ».²⁷

Enfin, les victimes cambodgiennes des accaparements de terres ont porté leur action devant la Cour pénale internationale de La Haye, en accusant les politiques foncières du gouvernement cambodgien de crimes contre l'humanité, au motif que ces politiques avantagent les membres de l'élite dirigeante et sont marquées par des meurtres, des emprisonnements illégaux et des persécutions. Depuis 2000, plus de 70% des terres arables du Cambodge ont été louées à des entreprises qui alimentent les marchés mondiaux en sucre, caoutchouc et d'autres matières premières.²⁸

Entreprises: Davantage d'engagement et des exemples de réel leadership sur le terrain

Il se pourrait qu'une nouvelle forme de gouvernance corporative soit en train de faire son apparition au milieu du désastre de la crise financière mondiale. De nombreuses entreprises d'exploitation forestière, minière ou agricole cessent progressivement de se limiter à cocher les cases de la « responsabilité sociale des entreprises ». Ces corporations mettent en œuvre des stratégies d'affaires cherchant à réduire les risques pour leurs bilans annuels et leurs chaînes d'approvisionnement associés aux situations de tenure conflictuelle, d'agitation sociale et de débâcle environnementale. Elles reconnaissent en outre qu'elles opèrent dans de nombreux endroits où leur pouvoir financier et politique dépasse largement celui des gouvernements et que, par conséquent, elles sont bien placées pour user de ce pouvoir en faveur du changement.

Du point de vue environnemental, avec le durcissement des contrôles sur les émissions de carbone, les industries extractives et les banques qui les soutiennent craignent de plus en plus que les coûteux actifs de l'exploitation de carburants fossiles, comme les mines de charbon, ne deviennent des passifs à risque. En 2014, le Gouverneur de la Banque d'Angleterre a déclaré que « la grande majorité des réserves [de carburants fossiles] ne peuvent pas être brûlées » si l'on souhaite maintenir le réchauffement planétaire en dessous de deux degrés.²⁹

Un examen de 92 grandes banques –dont JPMorgan Chase, Citi, RBS, et Barclays– a révélé qu'elles ont fourni 500 milliards USD pour des investissements dans l'extraction du charbon entre 2005 et 2013, en atteignant un pic historique en 2013 à 88 milliards USD.³⁰ Mais plus de 340 autres investisseurs

institutionnels majeurs –dont les fonds de pension scandinaves AP4 et PKA, l’assureur américain TIAA-CREF, la banque danoise ASN et le gestionnaire d’actifs européen Amundi– ont choisi de s’éloigner des investissements générateurs d’émissions de carbone et ont annoncé des plans pour « décarboner » leurs portefeuilles d’investissement.³¹

Autre signe de pensée d’avant-garde : plusieurs entreprises et agences d’investissement ont signé la Déclaration de New York sur les forêts, qui les engage à réduire de moitié la déforestation nette issue de leurs chaînes d’approvisionnement d’ici 2020 et à l’éliminer complètement d’ici 2030.³² Un nombre croissant d’entreprises, avec Procter & Gamble, PepsiCo, Kelloggs, L’Oréal, Colgate-Palmolive, General Mills, Hershey, McDonalds, et les marchands de biens Bunge et Cargill en tête, ont promis de purger leurs chaînes d’approvisionnement des matières –telles l’huile de palme et le sucre– produites sur des terres illégalement déboisées.³³

En 2014, Unilever, Nestlé, et Coca-Cola—les trois compagnies les plus performantes du secteur alimentaire selon le tableau de notation « la face cachée des marques » établi par Oxfam– ont pris la tête du peloton en améliorant leurs « notes » de plus de 10%.³⁴ Unilever, qui est le plus grand fournisseur de produits de marque dans les magasins du monde, a signé un partenariat avec WRI visant à utiliser des données satellite pour surveiller les changements du couvert forestier dans les zones d’origine de ses matières agricoles.³⁵

Des promesses ont également été faites concernant les droits fonciers. PepsiCo a annoncé une « tolérance zéro pour les (...) déplacements de populations ayant un droit de tenure légitime sur les terres (...) que ce soit sur la base de normes autochtones, coutumières, informelles ou par suite d’une occupation prolongée, sans importer que ce droit soit ou non actuellement protégé par une loi ou officiellement enregistré ». ³⁶ Mark Bowman, de SABMiller, a déclaré en 2014 que « l’actuelle politique de carte blanche pour tous » permet « à de mauvais investisseurs de piétiner les droits des petits exploitants et des communautés » et « rend difficile l’accès aux terres pour les bons investisseurs qui souhaitent cultiver d’une façon bénéfique aux populations locales et à l’environnement ». Des droits fonciers fermement protégés pourraient changer cela, a-t-il affirmé.³⁷

Des compagnies comme Stora Enso et Nestlé s’efforcent activement de tenir leurs promesses (Encadrés 4 et 5). Les leaders corporatifs sont en train de reconnaître qu’obtenir le consentement libre, préalable et en connaissance de cause (FPIC) des communautés dès le début des projets contribue à sécuriser l’approvisionnement en matières premières ; réduit le risque réputationnel d’être perçus comme dépourvus de valeurs éthiques ou comme de mauvais voisins ; et réduit les risques financiers croissants associés aux conflits communautaires, aux litiges règlementaires et à l’allongement des délais. En résumé, obtenir le FPIC est bon pour les affaires.³⁸

Le terrain d’entente est là. Mais afin que cette entente soit suffisamment solide pour sauver les forêts et satisfaire les besoins prioritaires du monde, il va falloir tenir les engagements et surveiller leur mise en œuvre, et faire preuve d’un leadership constant.

Gouvernements: Certains avancent, d’autres piétinent

Les meilleures nouvelles de la gouvernance forestières en 2014 proviennent sans doute d’Indonésie. La même année où le pays a dépassé le Brésil en termes de perte annuelle de couvert forestier, un nouveau leadership et un mouvement de plus en plus puissant de défense des droits forestiers ont fait naître un espoir de résoudre la crise forestière.

La fulgurante perte de couvert forestier en Indonésie est due à une corruption gouvernementale endémique et une absence de droits fonciers communautaires, qui ont laissé les forêts à la merci des industries florissantes de l'huile de palme et de la pulpe à papier.

Encadré 4: Stora Enso: le fabricant de papier passe des mots à la pratique

Une des compagnies à avoir dépassé les beaux discours et modifié son attitude envers les droits fonciers communautaires est sans doute la scandinave Stora Enso. En 2014, ce géant de la foresterie et de la production de papier a embauché des spécialistes indépendants des droits de l'homme pour évaluer ses activités et ses plantations partout dans le monde. Les rapports définitifs sont attendus pour le début de l'année 2015.

La compagnie a déjà renégocié 35% de ses contrats de location avec des collectifs de villageois dans la région autonome de Guangxi Zhuang, en Chine, où elle exploite le bois pour en faire de la pulpe à papier, dans le but de s'assurer le plein consentement des populations locales.^a Cette politique est sans précédents et pourrait devenir un modèle pour d'autres grands fabricants de papier et de pulpe, comme la compagnie APP basée en Indonésie, qui a certes pris des engagements pour assainir sa chaîne d'approvisionnement mais qui s'est déjà livrée par le passé à des violations des droits des fermiers en Chine et ailleurs, comme cela transparait d'une étude conduite par RRI et Landesa en 2014.^b

^a Initiative des Droits et Ressources. 2014. Communiqué de presse: Nouvelle étude: Global paper company makes progress, but continues to face challenges in ensuring legality of land holdings in China.

^b Initiative des Droits et Ressources. 2014. Nouvelle étude: Global paper company Asia Pulp & Paper (APP)'s operations in China found to have historic land rights issues; APP welcomes report and resolves to address the challenges.

Encadré 5: Nestlé: établir des liens entre droits fonciers et chaînes d'approvisionnement

Nestlé, la plus grande compagnie du secteur alimentaire au monde, a adopté en 2014 une nouvelle politique relative aux droits fonciers pour sa chaîne d'approvisionnement agricole. Cette politique affirme que « en l'absence de droits fonciers clairement définis et protégés, les agriculteurs et les investisseurs font face à des risques substantiels, et les familles défavorisées des zones rurales s'en trouvent exposées à un risque de déplacement. Tel est notamment le cas pour les investissements qui supposent l'achat de terrains ».^a

Dans un effort totalement inédit pour une compagnie de cette taille afin d'assainir sa chaîne d'approvisionnement, Nestlé vise une traçabilité absolue. Elle a entrepris une évaluation globale de la tenure foncière de ses fournisseurs de matières agricoles, avec l'aide de partenaires indépendants comme TFT et ProForest. Le Directeur des relations avec les parties prenantes de Nestlé, Duncan Pollard, a indiqué que l'étude a entre autres révélé que seulement 58% de leurs fournisseurs de chocolat en Côte d'Ivoire disposent de droits fonciers sécurisés. Ce type de données a convaincu la compagnie de la vulnérabilité de sa chaîne d'approvisionnement et du besoin de s'impliquer davantage dans la sécurisation des droits fonciers de ses producteurs, notamment les petits exploitants.^b

^a Nestlé. 2014. Nestlé Commitment on Land and Land Rights in Agricultural Supply Chains.

^b Nestlé. 2014. Next Steps: Rural Development Framework. Land Rights.

Aujourd'hui, l'Indonésie pourrait bien suivre le Brésil sur le chemin qui a conduit à la protection forestière d'immenses territoires autochtones de l'Amazonie. Des groupes de la société civile indonésienne font pression pour l'application effective d'une décision judiciaire de 2013 qui annulait la propriété gouvernementale sur des forêts communautaires, et pour la reconnaissance des droits des peuples autochtones et des communautés locales. La Commission nationale des droits de l'homme tient des audiences publiques pour documenter les abus perpétrés contre des droits sur les ressources, et l'ONG de défense des droits de l'homme Aliansi Masyarakat Adat Nusantara (AMAN, Alliance des peuples autochtones de l'Archipel) et d'autres groupes communautaires ont entrepris de cartographier les terres coutumières, qui s'étendent sur environ 40 millions d'hectares. On espère que l'élection en juillet 2014 du Président Joko Widodo marquera un tournant dans la trajectoire politique de l'Indonésie. Widodo a exprimé son soutien à un programme de droits fonciers établi par AMAN en faveur des communautés³⁹ et a pris des mesures visant à stopper l'abattage et le défrichage illégaux.⁴⁰

Cependant, trop de gouvernements résistent encore aux réformes et aux décisions des tribunaux, et répondent au ralentissement économique en supprimant les « barrières » à l'investissement privé. Le militarisme et l'appropriation étatique des terres pour leur exploitation par le secteur privé, souvent accompagnée d'actions d'intimidation contre les militants des droits fonciers, restent monnaie courante dans le Sud-Est asiatique.⁴¹ En Inde, le programme brutal de réformes économiques mis en place par un nouveau gouvernement menace de revenir sur bon nombre de progrès accomplis concernant les droits fonciers communautaires dans la dernière décennie (Encadré 6).

Encadré 6: Inde: l'excès de zèle du gouvernement Modi sur la modernisation des droits fonciers

Le panorama des droits fonciers en Inde était en effervescence durant l'année 2014. Les tribunaux ont pris quelques décisions importantes, mais des craintes ont émergé quant au programme de développement du gouvernement du Premier Ministre Narendra Modi, élu en mai, et ses possibles effets adverses sur les protections environnementales et les droits fonciers existants.^a

Les communautés forestières fondent de grands espoirs dans la Loi de 2006 sur les droits forestiers et dans la poursuite de sa mise en œuvre.^b Environ 40 millions d'hectares –plus de moitié des forêts indiennes– pourraient à terme être reconnues comme forêts communautaires. Mais cela n'arrivera pas automatiquement. Les communautés doivent revendiquer et affirmer leurs droits, et le gouvernement doit prendre les mesures correspondantes pour garantir ces droits.

Dans de nombreuses provinces, le processus d'affirmation des droits fonciers a été ralenti par un manque d'intérêt de la part des gouvernements provinciaux. Les autorités des districts Kandhmal et Mayurbhanj dans la province d'Odisha ont toutefois prouvé, par leur collaboration avec le groupe non gouvernemental Vasundhara, qu'un véritable leadership peut faire la différence.^c Vasundhara a mis au point des méthodes pour cartographier les forêts communautaires qui sont désormais utilisées par les autorités de district et par les communautés dans près de 2 000 villages pour affirmer leurs droits forestiers. Ces méthodes sont en passe d'être adoptées par le gouvernement de la province et pourraient être reprises au niveau national.

Désormais, la question est de savoir si le nouveau gouvernement national va avancer sur les droits fonciers ou au contraire chercher à contenir le mouvement. Il y a déjà eu plusieurs signes préoccupants. Depuis sa prise de pouvoir, le gouvernement Modi a donné priorité à un développement économique accéléré et a dilué certaines réglementations environnementales et relatives au consentement des

communautés. Les gouvernements provinciaux peuvent désormais approuver des mines de charbon de taille moyenne et des systèmes d'irrigation agricole sans organiser d'audiences publiques. Le Conseil national pour la vie sauvage, qui évalue les impacts des projets industriels et infrastructurels sur les parcs et sanctuaires, a été dépouillé de la plupart de ses experts indépendants provenant de la société civile et de la communauté scientifique. Le Ministre de l'environnement, des forêts et du changement climatique a soudainement approuvé –sous la pression de Modi, selon certains– la construction du plus grand barrage hydroélectrique du pays, qui va entraîner l'inondation de 4 000 hectares de forêt. Enfin, un ordonnance exécutive récente cherche à supprimer l'exigence du FPIC dans les achats de terrains, imposée par la moderne loi de 2013 sur les acquisitions de terres.^d Cette ordonnance a été largement critiquée par les communautés qui luttent pour les droits fonciers et forestiers, par les groupes de protection environnementale et par les partis politiques.^e Par ailleurs, tout semble indiquer que le gouvernement serait en train d'avancer des mesures visant à amender la Loi sur les droits forestiers pour réduire la portée du droit des conseils communautaires à opposer leur veto aux projets conçus sur des terrains forestiers. Il existe sans aucun doute au sein du gouvernement une lutte intestine entre les droits fonciers et la libéralisation économique. Et la bataille ne peut qu'empirer, étant donné que 165 des 644 districts de l'Inde connaissent des conflits en lien avec la terre.^f

^a Wilkes, Tommy. 2014. *India approves projects in dash for growth, alarming green groups*. Reuters; Sethi, Nitin and Somesh Jha. 2014. *Govt eases environment rules to attract investments*. Business Standard.

^b Sethi, Nitin. 2014. *Taking away forests: tribal consent regulations to be diluted*. Business Standard.

^c Mahapatra, Richard and Kumar Sambhav. 2014. *Bamboo rising*. Down to Earth.

^d La Loi de 2013 sur les acquisitions de terres remplace une ancienne loi draconienne datant de 1894, et prévoit une ferme procédure de FPIC très protectrice. L'ordonnance, qui est un texte exécutif devant faire l'objet d'une ratification par le Parlement dans les six mois, supprime l'exigence du FPIC pour certaines catégories majeures de projets. Pour en savoir plus, voir : Hindustan Times. 2014. *Modi govt to give industry its promised land*.

^e Yadav, Anumeha. 2014. *No end to battle over land*. The Hindu.

^f Initiative des Droits et Ressources. 2014. *As Modi government in India proceeds with economic development agenda, new map tracking land disputes shows disturbing pattern of conflicts with local people*.

La situation n'est pas précisément meilleure sur le front latino-américain, où les craintes grandissent face au recul des avancées réalisées ces dernières années sur les droits fonciers. D'après Lucilla Bettina Cruz, une leader autochtone qui a fait l'objet de poursuites judiciaires en 2014 pour sa participation à des manifestations pacifiques contre des compagnies pétrolières, les modifications apportées en août à la politique nationale énergétique du Mexique ont affirmé que l'exploitation du pétrole constitue un « intérêt social » pouvant primer sur les droits fonciers.⁴²

Même le Brésil, pays phare de la réforme foncière dans les forêts depuis plus d'une décennie, n'est pas à l'abri de cette régression. Le Code forestier brésilien, qui limite le défrichage forestier pour l'agriculture, a été affaibli en 2013, avec pour conséquence un regain de la déforestation après une décennie de déclin. En 2014, des propositions de lois au congrès national ont cherché à annuler les droits fonciers reconnus et à ouvrir les terres des peuples autochtones à des projets de développement, y compris d'immenses barrages. Il est difficile de prédire si cette régression des droits sera stoppée suite à la réélection de la Présidente Dilma Rousseff en octobre, mais la décision prise fin décembre par le congrès brésilien d'enterrer la proposition d'amendement constitutionnel visant à enlever aux peuples autochtones des droits relatifs à la démarcation territoriale semble de bon augure.⁴³

De nombreux pays souffrent de politiques contradictoires, qui font surface à mesure que la revendication croissante de droits fonciers se heurte aux accaparements de terres servant des intérêts

établis. Certains gouvernements, comme ceux du Kenya et du Népal, non seulement refusent de reconnaître la capacité et la volonté des communautés à protéger leurs forêts, mais en 2014 sont même allés jusqu'à attaquer les droits fonciers communautaires au nom de la protection environnementale.

Le Népal a une tradition de succès dans la gestion communautaire des forêts. Mais en 2014, le gouvernement a omis de consulter les organisations forestières communautaires lorsqu'il a classé les forêts du Siwalik népalais comme zone de conservation. Bien que cette décision menace de transformer 60% des cinq millions d'habitants de la région en occupants illégaux et de les spolier de leur droit traditionnel à utiliser leurs forêts, Le Fonds pour l'environnement mondial de la Banque mondiale et le groupe environnemental WWF ont efficacement soutenu cette initiative en conduisant des projets de conservation dans la région.⁴⁴

Au Kenya, début 2014, des milliers de membres du peuple forestier Sengwer ont été expulsés des collines Cherangani et leurs maisons ont été brûlées par les gardes forestiers gouvernementaux (KFS). C'est le dernier fait en date d'un long processus de dépossession de ce peuple, qui s'inscrit dans une approche conservacionniste exclusive. Du fait de la participation de la Banque mondiale au financement des KFS, ces expulsions ont causé des protestations massives. En octobre, alors qu'une bonne partie du peuple Sengwer retournait sur ses terres, le Président de la Banque Jim Yong Kim est intervenu auprès du Président kenyan Uhuru Kenyatta afin de désamorcer la crise, mais des rapports ont par la suite indiqué que l'intervention de Kim n'avait eu qu'un effet limité.⁴⁵

L'Afrique sub-saharienne montre les progrès les plus lents en matière de sécurisation des droits fonciers, mais un changement radical pourrait bien être en vue. En RDC, qui possède la plus grande étendue de forêts tropicales d'Afrique, le gouvernement a fixé en 2014 des règles détaillées pour l'octroi de concessions forestières aux communautés locales. Ces règles, établies après dix ans de pression ininterrompue de la part des leaders communautaires, reconnaissent les droits coutumiers d'accès aux forêts sur des étendues boisées inférieures ou égales à 50 000 hectares.⁴⁶ Les concessions ne reconnaissent pas les communautés en tant que personnes juridiques, et elles n'octroient aucun titre de propriété foncière ni ne font mention des peuples autochtones. Mais ce nouveau système de reconnaissance par le biais de concessions, si tant est qu'il soit bien géré, peut marquer un véritable tournant dans un pays où aucune forêt n'est actuellement assignée aux communautés.

En Tanzanie, un nouveau projet de constitution prescrit que les lois sur l'égalité des droits fonciers pour les femmes doivent primer sur les pratiques coutumières. Ceci constituerait un changement majeur en Tanzanie, où les terres sont souvent transmises exclusivement aux hommes par voie d'héritage ou de mariage.⁴⁷

Ces quelques exemples semblent peu de chose. Mais ils autorisent à penser qu'une réforme foncière forestière peut avoir lieu en Afrique en 2015.

Peuples autochtones et communautés: Non plus simplement « admis », mais « assis » autour de la table

Nombre des actions positives des tribunaux, des entreprises et d'autres acteurs décrites dans ce rapport n'ont été possibles que grâce au courage et à la voix de plus en plus assurée des leaders locaux. L'élan qu'ils ont généré dans la lutte locale pour la justice sociale peut contribuer à résoudre des problèmes à l'échelle mondiale. Surtout dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie globale d'atténuation des effets du changement climatique.

Les femmes occupent de plus en plus le devant de la scène. En Colombie, un groupe de 60 femmes de descendance d'Africaine a marché pendant plusieurs semaines depuis le sud du pays, où leurs terres sont envahies par les compagnies minières, jusqu'à la capitale, Bogotá, pour exiger des mesures de la part des ministres.⁴⁸ Au Népal, des femmes comme Bharati Pathak, Secrétaire générale de FECOFUN (un réseau de groupes communautaires d'utilisateurs des forêts du Népal), sont à la tête de protestations massives contre l'action unilatérale du gouvernement qui prétend transformer les forêts communautaires en zones de conservation.

Au Kenya, les efforts déployés par le gouvernement pour expulser le peuple Ogiek des forêts du Mau et du Mont Elgon au nom de la conservation sont en passe d'être stoppés. Les Ogiek du Mau sont en attente d'une décision de justice par la Cour africaine, et les leaders Ogiek locaux du Mont Elgon ont développé et mis en œuvre au sein de leurs communautés des plans de conservation communautaires. Au Mont Elgon, ils attendent d'obtenir le soutien du gouvernement pour reprendre le contrôle sur leurs terres et les gérer conformément à leurs propres règlements. L'obtention d'un tel soutien fournirait une marche à suivre pour résoudre des conflits qui menacent d'autres groupes autochtones du Kenya, comme par exemple les Sengwer.⁴⁹

Ni les gouvernements ni les entreprises ne peuvent exercer un leadership légitime sans trouver un terrain d'entente avec les communautés locales et les peuples autochtones.

Ces batailles peuvent être remportées et elles le sont. Dans le sud du Chili, le peuple Mapuche continue d'avancer dans sa revendication de terres colonisées par les européens au 19^e siècle. En février 2014, Le Ministre chilien de la justice a annoncé que la restitution, promise de longue date, de 50 000 hectares de terres Mapuche serait menée à terme dans les deux ans. Le Ministre a affirmé que ceci constitue « 100% » des terres en litige, mais ce n'est en fait qu'une fraction des terrains réclamés par le peuple Mapuche qui compte au Chili environ 1,5 millions de personnes.⁵⁰ Le reste de ces terrains est presque entièrement couvert de plantations de pins et d'eucalyptus appartenant à des fabricants de papier et de pulpe. La lutte continue : les Mapuche et d'autres peuples autochtones ayant des revendications foncières ont organisé des manifestations à Santiago à l'occasion de l'édition 2014 de la Journée de la résistance indigène pour mettre en avant leurs demandes.⁵¹

Les leaders autochtones atteignent progressivement les grandes tables de dialogue au niveau international. En juin 2014, Victoria Tauli-Corpuz est devenue la troisième Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et la première femme autochtone à occuper le poste. Membre du peuple Kankana-ey Igorot de la région montagneuse du Nord Luzon, aux Philippines, Tauli-Corpuz a contribué à articuler plusieurs mouvements en faveur des peuples autochtones dans son pays –notamment le mouvement qui a stoppé l'avancée du barrage hydroélectrique sur le fleuve Chico– et ailleurs dans le monde.

Daniel Franks, du Centre pour la responsabilité sociale de l'industrie minière, de l'Université du Queensland, en Australie, a conduit une analyse sur 50 cas, qui a révélé que les conflits fonciers sont en train de devenir un problème systémique majeur pour les compagnies minières. D'après Franck et ses co-auteurs, « les risques non-techniques représentent près de la moitié de l'ensemble de risques affrontés par ces compagnies », et la principale rubrique au sein de ces risques correspond aux conflits avec les communautés locales. La moitié des projets étudiés se sont heurtés à la résistance des

populations locales, et 30% ont finalement été abandonnés.⁵² Le fait est que la recherche d'un terrain d'entente avec les communautés locales et les peuples autochtones est un facteur clé de la légitimité dont les entreprises ont besoin pour exercer leur leadership et conduire leurs activités de façon satisfaisante.

Un étude de l'organisation The Munden Project sur 100 conflits dans huit pays à forte couverture de forêts tropicales, a déterminé que les conflits sont plus fréquents au début des opérations parce que les entreprises omettent de recueillir le consentement communautaire. L'étude a conclu que : « dans de nombreux marchés émergents et de frontière, les droits de propriété sont dysfonctionnels au point que la propriété foncière peut être octroyée à un opérateur sans que les dizaines de milliers de personnes qui vivent sur les terrains concernés et en dépendent n'en aient connaissance ».⁵³ Si les entreprises veulent éviter le conflit, elles doivent s'engager envers les communautés locales dès le départ et chercher à obtenir leur consentement libre, préalable et en connaissance de cause.

QUATRIÈME PARTIE

Six Questions pour 2015

Le monde se trouve confronté à des problèmes majeurs, et les citoyens attendent d'urgence des solutions. L'élan renouvelé et le nouveau leadership apparus en 2014 sont encourageants, et offrent de nombreuses opportunités pour agir en 2015. La grande question de l'année est celle de savoir si ces nouveaux leaders pourront pousser les gouvernements, la Banque mondiale et les entreprises récalcitrantes à agir sur le changement climatique et les droits fonciers de façon opportune et proportionnée. Si tel est le cas, 2015 pourrait être une année charnière pour tous.

La Banque mondiale en va-t-elle affaiblir ses garanties et promouvoir l'« accaparement » du carbone, ou bien se poser en alliée décisive de la lutte des peuples autochtones et des communautés locales ?

La Banque mondiale a élaboré (et tenté de faire respecter par à-coups) des standards environnementaux et sociaux qui ont été adoptés par d'autres banques de développement, des entreprises et des gouvernements partout dans le monde. Mais il semble aujourd'hui que la Banque ait choisi de se ranger du côté des « moins disants », alors même que les investisseurs privés passent à la vitesse supérieure sur ces questions. L'option de la Banque semble être motivée par la création d'une nouvelle banque de développement, dotée de 100 milliards USD, par les nations du groupe BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) et qui est sensée fonctionner à partir de 2016. Dans ses efforts pour rester compétitive, la Banque pourrait perdre sa pertinence. Elle a un choix à faire en 2015 : se tiendra-t-elle à son plan d'affaiblir ses garanties et d'acheter du carbone à des gouvernements qui l'auront « pris » à des communautés locales, ou deviendra-t-elle l'allié international de référence dont les peuples autochtones et les communautés locales ont tant besoin ?

Les rédacteurs des Objectifs de développement durable vont-ils virer de bord et inclure des cibles et indicateurs significatifs concernant les droits collectifs sur la terre ?

La gestation des Objectifs de développement durable (ODD) s'avère longue et difficile. Mais les ODD sont d'une importance capitale. Une fois approuvés (aux Nations Unies en septembre 2015), ils deviendront des points de repère pour le programme de développement mondial. Le besoin de respecter et de sécuriser les droits fonciers est actuellement inclus dans le projet, mais la sûreté des droits fonciers communautaires et coutumiers ne l'est pas. Des cibles et des indicateurs doivent être établis afin de mesurer les progrès accomplis sur les droits fonciers dans les années à venir.

Les entreprises et bailleurs de fonds vont-ils tenir les engagements pris en 2014 dans le cadre de la Déclaration de New York sur les forêts et soutenir pleinement les droits des peuples forestiers ?

Les cibles visant à enrayer la déforestation sont cruciales pour juguler le changement climatique et la perte de biodiversité, et sont également cruciales pour les centaines de millions de personnes qui vivent à l'intérieur ou à proximité des forêts. La Déclaration de New York sur les forêts stipule clairement que la sécurisation des droits des peuples forestiers est une composante essentielle de la conservation. Appliquer efficacement la déclaration ne signifie pas protéger les forêts de leurs habitants mais garantir que ces habitants disposent de droits solides pour défendre et gérer eux mêmes les forêts. L'année 2015 montrera si les entreprises vont commencer à prendre des mesures concrètes dans leurs activités pour aller dans ce sens.

La Conférence des Nations Unies sur le climat qui aura lieu à Paris peut-elle se solder par un accord, et cet accord reconnaîtra-t-il le rôle central des droits fonciers communautaires dans la lutte contre le changement climatique ?

Après les dialogues infortunés de Copenhague en 2009, il a fallu six ans à la communauté internationale pour aborder de nouveau l'établissement de limites nationales aux émissions de gaz à effet de serre dans la lutte contre le changement climatique. Durant cette période, les émissions annuelles de carbone ont augmenté de 15%, ce qui rend le réchauffement global d'autant plus difficile à maîtriser. La plupart des négociateurs admettent qu'enrayer la déforestation est essentiel, et durant l'année 2014 il a été démontré que seules les communautés bénéficiant de droits fonciers et forestiers garantis peuvent y parvenir, et que ces droits sont donc indispensables à la lutte contre le changement climatique. Bien que ceci ait été largement reconnu en marge de la Conférence de Lima, il reste à voir si les garanties de REDD+ seront intégrées dans le prochain accord de Paris, et si les droits de l'homme seront admis comme élément central de l'accord, comme l'ont recommandé nombre d'organisations partout dans le monde. De la même façon, il est difficile de dire si les gouvernements vont placer la garantie des droits fonciers au centre de leurs stratégies nationales d'atténuation des effets du changement climatique.

L'Afrique va-t-elle agir sérieusement en faveur des droits fonciers et forestiers ?

Il semble que l'Afrique –qui jusqu'à présent s'est montrée lente dans l'adoption de programmes favorables aux droits communautaires sur les forêts– soit en train de virer de bord. Le Liberia s'est doté d'une politique progressiste en matière de droits fonciers qui porte les droits coutumiers au même niveau que les droits légaux, bien que ceci n'ait pas encore été acté par une loi. La Tanzanie est en train de renforcer les droits fonciers des femmes et le ministère ougandais des affaires foncières a annoncé en 2014 qu'il emploierait un prêt de la Banque mondiale pour expédier un million de titres de propriété afin de sécuriser la propriété sur les terres coutumières.⁵⁴ On espère que tout ceci va stimuler un changement à l'échelle continentale en faveur des droits fonciers communautaires.

Quelle direction l'Indonésie et le Brésil vont-ils prendre concernant la gouvernance forestière ?

Les gouvernements d'Indonésie et du Brésil ont tous deux des mandats renouvelés par de récentes élections présidentielles, et les deux pays possèdent d'immenses zones de forêt. Le Brésil a réduit des deux tiers son niveau de perte de couvert forestier entre 2004 et 2012, en cédant de larges zones de forêt aux communautés autochtones et en renforçant les lois forestières partout ailleurs. Cette tendance a été stoppée en 2013 et en 2014, lorsque l'abrogation partielle d'une loi forestière s'est soldée par une augmentation de 29% dans la déforestation. Cependant, l'Indonésie a remplacé le Brésil à la première place mondiale en matière de déforestation. L'année 2015 montrera si l'Indonésie, conduite par le Président Joko Widodo, pourra au moins suivre la voie montrée auparavant par le Brésil. Elle révélera également si, avec Dilma Rousseff de nouveau en place à Brasilia, cette récente régression du Brésil vers les néfastes méthodes du passé n'aura été qu'un mauvais moment à passer ou bien une tendance de fond. Endiguer la perte des grandes forêts tropicales et des peuples forestiers du monde ne sera possible que si ces deux nations y participent.

NOTES DE FIN

¹ Saldinger, Ava. 2014. Madeleine Albright: Postwar development institutions too slow for today's world. Devex Impact. <https://www.devex.com/news/madeleine-albright-postwar-developmentinstitutions-too-slow-for-today-s-world-84998>.

² Elliot, Larry. 2014. Revealed: How the wealth gap holds back economic growth. The Guardian. <http://www.theguardian.com/business/2014/dec/09/revealed-wealth-gap-oecd-report>.

³ Forum économique mondial. 2015. Synthèse du programme mondial 2015. Adapté de l'Indice de leadership national créé par la Faculté d'administration publique John F. Kennedy de l'Université d'Harvard sur la base de données obtenues dans le cadre de 1291 réponses de sondage, avec au moins 120 réponses provenant des chacun des sept grandes régions du monde (Asie, Europe, Amérique du Nord, Amérique Latine, Moyen-Orient et Afrique du Nord, et Afrique sub-saharienne).

⁴ Conférence de Londres sur la globalisation et l'ordre mondial. 2014. Compte-rendu de la Conférence. Londres: Chatham House. http://www.chathamhouse.org/sites/files/chathamhouse/field/field_document/20141013LondonConference.pdf.

⁵ Lawson, Sam. 2014. Consumer Goods and Deforestation: An Analysis of the Extent and Nature of Illegality in Forest Conversion for Agriculture and Timber Products. Washington, DC: Forest Trends. http://www.forest-trends.org/publication_details.php?publicationID=4718.

⁶ Provost, Claire, Liz Ford, et Mark Tran. 2014. G8 New Alliance condemned as new wave of colonialism in Africa. The Guardian. <http://www.theguardian.com/global-development/2014/feb/18/g8-new-alliance-condemned-new-colonialism>.

⁷ Bank Information Center. 2014. The World Bank moves to weaken its protection for the poor. <http://www.bicusa.org/the-world-bank-moves-to-weaken-its-protection-for-the-poor/>; Vidal, John. 2014. Leaked World Bank lending policies 'environmentally disastrous'. The Guardian. <http://www.theguardian.com/environment/2014/jul/25/leaked-world-bank-lending-policiesenvironmentally-disastrous>.

⁸ Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. 2014. Lettre au Président de la Banque mondiale. Juillet.

⁹ Alforte, Andrea, Joseph Angan, Jack Dentith, Karl Domondon, Lou Munden, Sophia Murday, et Leonardo Pradela. 2014. Communities as Counterparties: Preliminary Review of Concessions and Conflict in Emerging and Frontier Market Concessions. The Munden Project. http://www.rightsandresources.org/wp-content/uploads/Communities-as-Counterparties-FINAL_Oct-211.pdf.

¹⁰ Alforte, Andrea, Joseph Angan, Jack Dentith, Karl Domondon, Lou Munden, Sophia Murday, et Leonardo Pradela. 2014. Communities as Counterparties: Preliminary Review of Concessions and Conflict in Emerging and Frontier Market Concessions. The Munden Project. http://www.rightsandresources.org/wp-content/uploads/Communities-as-Counterparties-FINAL_Oct-211.pdf.

¹¹ Stevens, Caleb, Robert Winterbottom, Jenny Springer, et Katie Raytar. 2014. Securing Rights, Combating Climate Change. Washington, DC: World Resources Institute et Initiative des Droits et Ressources. <http://www.wri.org/securingrights>.

¹² Initiative des Droits et Ressources. 2014. Quelles perspectives d'avenir pour la réforme

foncière? Avancées et ralentissements dans les réformes de la tenure forestière depuis 2002. Washington, D.C.: Initiative des Droits et Ressources. http://www.rightsandresources.org/wp-content/uploads/RRI4058_FlagFREN2013r410.pdf

¹³ 11 pays ont été choisis au total. Les trois pays supplémentaires dans cet ensemble sont le Chili, le Ghana et le Guatemala. Voir: Forest Carbon Partnership Facility. 2014. ER-PINS in FCPF pipeline. <http://forestcarbonpartnership.org/er-pins-fcpf-pipeline>.

¹⁴ 11 pays ont été choisis au total. Les trois pays supplémentaires dans cet ensemble sont le Chili, le Ghana et le Guatemala. Voir: Forest Carbon Partnership Facility. 2014. ER-PINS in FCPF pipeline. <http://forestcarbonpartnership.org/er-pins-fcpf-pipeline>. Données issues de: Initiative des Droits et Ressources. 2014. Quelles perspectives d'avenir pour la réforme foncière? Avancées et ralentissements dans les réformes de la tenure forestière depuis 2002. Washington, D.C.: Initiative des Droits et Ressources. http://www.rightsandresources.org/wp-content/uploads/RRI4058_FlagFREN2013r410.pdf

¹⁵ Initiative des Droits et Ressources. 2014. Quelles perspectives d'avenir pour la réforme foncière? Avancées et ralentissements dans les réformes de la tenure forestière depuis 2002. Washington, D.C.: Initiative des Droits et Ressources. http://www.rightsandresources.org/wp-content/uploads/RRI4058_FlagFREN2013r410.pdf

¹⁶ Initiative des Droits et Ressources. 2014. Quelles perspectives d'avenir pour la réforme foncière? Avancées et ralentissements dans les réformes de la tenure forestière depuis 2002. Washington, D.C.: Initiative des Droits et Ressources. http://www.rightsandresources.org/wp-content/uploads/RRI4058_FlagFREN2013r410.pdf

¹⁷ UN News Centre. 2014. Peru: UN experts warn Indigenous Peoples' rights at risk if polluted lands re-licensed. News. <http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=49607#.VKWg3ivF-kZ>.

¹⁸ FERN UK et Forest Peoples Programme. 2014. Implement in Haste, Repent at Leisure: A Call for Rethinking the World Bank's Carbon Fund. Moreton-in-Marsh, UK: Forest Peoples Programme and FERN UK. <http://www.forestpeoples.org/sites/fpp/files/publication/2014/04/fern-and-fpp-drc-5.pdf>.

¹⁹ Initiative des Droits et Ressources. 2014. Quelles perspectives d'avenir pour la réforme foncière? Avancées et ralentissements dans les réformes de la tenure forestière depuis 2002. Washington, D.C.: Initiative des Droits et Ressources. http://www.rightsandresources.org/wp-content/uploads/RRI4058_FlagFREN2013r410.pdf

²⁰ The Canadian Press. 2014. Top court grants land title to B.C. First Nation. Global News. <http://globalnews.ca/news/1417692/top-court-grants-land-title-to-b-c-first-nation/>.

²¹ The Canadian Press. 2014. Atikamekw First Nation declares sovereignty over its territory. CBC News. <http://www.cbc.ca/news/aboriginal/atikamekw-first-nation-declares-sovereignty-over-its-territory-1.2761105>.

²² Hill, David. 2014. Paraguay's Supreme Court issues 'historic' land ruling. The Guardian. <http://www.theguardian.com/environment/andes-to-the-amazon/2014/oct/07/paraguay-supremecourt-historic-land-ruling>.

²³ Reuters. 2014. Colombian court orders mining companies to return land to natives. <http://www.reuters.com/article/2014/09/26/colombia-mining-idUSL2N0RQ30V20140926>.

²⁴ Bedoya, Nicolas. 2014. Santos grants Colombia's indigenous communities greater autonomy. World Affairs. <http://www.worldaffairsjournal.org/content/colombia-percentE2-percent80-percent99s-president-santos-grants-indigenous-communities-greater-autonomy>.

²⁵ BBC News. 2014. Chilean Supreme court orders halt to mine. <http://www.bbc.co.uk/news/>

world-latin-america-29531430.

²⁶ Chaturvedi, Saurabh and Raymond Zhong. 2014. All coal-mining rights issued in India since 1993 ruled illegal. The Wall Street Journal. <http://www.wsj.com/articles/india-court-rules-all-coal-mining-rights-since-1993-illegal-1408964180>.

²⁷ Purdy, Bitney. 2014. El Salvador recognizes Indigenous Peoples. First Peoples Worldwide. <http://firstpeoples.org/wp/el-salvador-recognizes-indigenous-peoples/>.

²⁸ Simms, Andrew. 2014. Unprecedented case filed at international criminal court proposes land grabbing in Cambodia as a crime against humanity. The Huffington Post. http://www.huffingtonpost.co.uk/andrew-simms/land-grabbing_b_5938500.html.

²⁹ Shankleman, Jessica. 2014. Mark Carney: Most fossil fuel reserves can't be burned. The Guardian. <http://www.theguardian.com/environment/2014/oct/13/mark-carney-fossil-fuel-reserves-burned-carbon-bubble>.

³⁰ Bank Track. 2014. Banking on Coal 2014. http://www.banktrack.org/show/pages/banking_on_coal_2014_report.

³¹ Ceres. 2014. World's Leading institutional investors managing \$24 trillion call for carbon pricing, ambitious global climate deal. <http://www.ceres.org/press/press-releases/world2019s-leading-institutional-investors-managing-24-trillion-call-for-carbon-pricing-ambitious-global-climate-deal>.

³² Programme des Nations Unies pour le développement. 2014. Governments, business, civil society and indigenous leaders pledge to end loss of forests. New York: Programme des Nations Unies pour le développement. <http://www.undp.org/content/undp/en/home/presscenter/pressreleases/2014/09/23/governments-business-civil-society-and-indigenous-leaders-pledge-to-end-loss-of-forests/>.

³³ Cargill. 2014. Cargill and TFT join hands to advance sustainable palm oil. <http://www.cargill.com/news/releases/2014/NA31686457.jsp>.

³⁴ Oxfam. 2014. Company scorecard. Behind the Brands. <http://www.behindthebrands.org/en/scorecard>; Sahan, Erinch. 2014. Behind the Brands: What progress one year on? Oxfam. <http://policy-practice.oxfam.org.uk/blog/2014/02/behind-the-brands-what-progress-is-there-one-year-on>.

³⁵ World Resources Institute. 2014. Release: Unilever and WRI announce partnership to increase transparency of key commodity supply chains to help end tropical deforestation. <http://www.wri.org/news/2014/09/release-unilever-and-wri-announce-partnership-increase-transparency-key-commodity>.

³⁶ PepsiCo. 2014. PepsiCo Land Policy. http://www.pepsico.com/Assets/Download/PepsiCo_Land_Policy.pdf.

³⁷ Bowman, Mark. 2014. Land rights, not land grabs, can help Africa feed itself. CNN. <http://edition.cnn.com/2013/06/18/opinion/land-grabs-africa-mark-bowman/>.

³⁸ Alforte, Andrea, Joseph Angan, Jack Dentith, Karl Domondon, Lou Munden, Sophia Murday, et Leonardo Pradela. 2014. Communities as Counterparties: Preliminary Review of Concessions and Conflict in Emerging and Frontier Market Concessions. The Munden Project. http://www.rightsandresources.org/wp-content/uploads/Communities-as-Counterparties-FINAL_Oct-211.pdf.

³⁹ Dahl-Jørgensen, Andreas et Michael Wolosin. 2014. Jokowi wins: This could turn out to be the

biggest climate news of 2014. Climate Advisors. <http://www.climateadvisers.com/jokowiwins/>.

⁴⁰ Conant, Jeff. 2014. Indonesia's new president takes key step in protecting rain forests from palm oil plantations. Friends of the Earth. <http://www.foe.org/news/archives/2014-12-indonesia-prestake-key-step-protecting-forests>; Conant, Jeff. 2014. Indonesia's new president promises to put peat before palm oil. Inter Press Service. <http://www.ipsnews.net/2014/12/indonesias-newpresident-puts-rainforests-before-palm-oil-plantations/>.

⁴¹ Oakland Institute. 2014. The World Bank's Bad Business in Laos. http://www.oaklandinstitute.org/sites/oaklandinstitute.org/files/OurBiz_Fact_Sheet_Laos.pdf; UN News Centre. 2014. UN human rights experts denounce land-grabbing case in Viet Nam. <http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=47439>.

⁴² Carlsen, Laura. 2014. Peña Nieto on indigenous rights: Praise abroad, protest at home. Americas Program of the Center for International Policy. <http://www.cipamericas.org/archives/12995>; Negroponte, Diana Villiers. 2014. Mexico's secondary law provides a path forward for new investments in the hydrocarbons sector. The Brookings Institute. <http://www.brookings.edu/research/articles/2014/06/25-mexico-law-hydrocarbons-sector-negroponte>.

⁴³ Kearns, Rick. 2014. Controversial law in Brazil sees indigenous clash with police; Law fails. Indian Country Today Media Network. <http://indiancountrytodaymedianetwork.com/2014/12/22/controversial-law-brazil-sees-indigenous-clash-police-law-fails-158411>.

⁴⁴ World Wildlife Fund. 2014. New partnership to help protect Nepal's Churia forests. <http://www.wwfnepal.org/?215690/New-partnership-to-help-protect-Nepals-Churia-forests>.

⁴⁵ Vidal, John. 2014. World Bank chief steps in over evictions of Kenya's Indigenous People. The Guardian. <http://www.theguardian.com/global-development/2014/oct/06/world-bank-chiefkenya-indigenous-people>.

⁴⁶ Initiative des Droits et Ressources. 2014. Democratic Republic of Congo ratifies decree recognizing community forest concessions. www.rightsandresources.org/news/democratic-republic-of-congoratifies-decree-recognizing-community-forest-concessions/.

⁴⁷ Duncan, Jennifer et Scholastica Haule. 2014. Women in Tanzania set for equal land rights—let's make sure it happens. The Guardian. <http://www.theguardian.com/global-development/poverty-matters/2014/oct/15/women-tanzania-equal-land-rights>; Kwesiga, Pascal. 2014. Govt gets \$55m to process land titles for the poor. <http://www.newvision.co.ug/news/656681-govtgets-55m-to-process-land-titles-for-the-poor.html>.

⁴⁸ Numa, Sergio Silva. 2014. Mujeres del Cauca dicen no a la minería. El Espectador. www.elespectador.com/noticias/nacional/mujeres-del-cauca-dicen-no-mineria-articulo-529904.

⁴⁹ Forest Peoples Programme. 2013. Chepkitale Ogiek community document their customary bylaws for the first time in order to ensure the continued conservation of their ancestral lands and natural resources. www.forestpeoples.org/topics/customary-sustainable-use/news/2013/11/chepkitale-ogiek-community-document-their-customary-by.

⁵⁰ Scruby, Celia. 2014. Mapuche: Chile responds to UN concerns over indigenous land rights. The Santiago Times. santiagotimes.cl/delegation-un-chile-return-disputed-indigenous-land-2016/.

⁵¹ Miroff, Nick. 2014. Land-reclamation campaign by indigenous Mapuches scorches southern Chile. The Washington Post. http://www.washingtonpost.com/world/the_americas/land-reclamationcampaign-

by-indigenous-mapuches-scorches-southern-chile/2014/06/08/264f17dc-ccdb-4ec0-a815-a80360b6f02a_story.html.

⁵² Franks, Daniel M., et al. 2014. Conflict translates environmental and social risk into business costs. PNAS 11(21): 7576–7581. <http://www.pnas.org/content/111/21/7576.short>.

⁵³ Alforte, Andrea, Joseph Angan, Jack Dentith, Karl Domondon, Lou Munden, Sophia Murday, et Leonardo Pradela. 2014. Communities as Counterparties: Preliminary Review of Concessions and Conflict in Emerging and Frontier Market Concessions. The Munden Project. http://www.rightsandresources.org/wp-content/uploads/Communities-as-Counterparties-FINAL_Oct-211.pdf.

⁵⁴ Kwesiga, Pascal. 2014. Govt gets \$55m to process land titles for the poor. New Vision, Uganda. <http://www.newvision.co.ug/news/656681-govt-gets-55m-to-process-land-titles-for-the-poor.html>.

DRAFT



1238 Wisconsin Avenue NW
Suite 300
Washington, DC 20007
www.rightsandresources.org